



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

établissements publics

Question écrite n° 37602

Texte de la question

M. Jean-Philippe Mallé attire l'attention de M. le ministre du redressement productif sur le devenir du Laboratoire national de métrologie et d'essais. Ce dernier a été fondé en 1901 au sein du Conservatoire national des arts et métiers afin de répondre aux besoins de mesures et d'essais de l'industrie. Établissement public depuis 1975, il s'est concentré sur la qualité et la sécurité. Aujourd'hui dénommé Laboratoire national de métrologie et d'essais, le LNE est depuis 2005 en charge du pilotage général de la métrologie française et est reconnu comme étant le laboratoire de référence dans le domaine de la métrologie industrielle. Il jouit également d'une reconnaissance internationale méritée. Actuellement, l'établissement se trouve dans une situation extrêmement préoccupante. Il en résulte une perte de compétence du LNE. Plusieurs dizaines d'emplois sont directement menacés. Au regard de la situation de l'industrie en France aujourd'hui, il apparaît primordial de soutenir un laboratoire d'études de cette envergure. Aussi, s'agissant d'un établissement public, il lui demande quelles mesures le Gouvernement entend prendre afin de pérenniser l'activité du LNE.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Philippe Mallé](#)

Circonscription : Yvelines (11^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37602

Rubrique : Secteur public

Ministère interrogé : Redressement productif

Ministère attributaire : Économie, industrie et numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 septembre 2013](#), page 9607

Question retirée le : 30 septembre 2014 (Fin de mandat)